





Depuis plus de 40 ans, les Instituts de Formations d'Ambulanciers AFTRAL mettent leur expertise au service des acteurs du transport sanitaire. Un réseau de plus de 30 IFA en métropole et en outre-mer forme et accompagne les professionnels d'aujourd'hui et de demain.

4 500

+ de 30

90%

stagiaires formés en 2022

IFA en France

d'insertion professionnelle en 2022

NOS FORMATIONS	
ACCÉDER À LA PROFESSION	
Diplôme d'Etat d'Ambulancier Disponible en Temps Plein et en Alternance	Cette formation comporte 801h d'enseignement théorique et clinique. L'enseignement en Institut comprend dix modules, dispensés sous forme de cours magistraux et de séances d'apprentissages pratiques et gestuels. 7 semaines de stage en établissement de santé et en entreprise de transport sanitaire permettent la mise en application pratique des compétences.
Auxiliaire Ambulancier	D'une durée de 91h, cette formation porte sur les règles et valeurs professionnelles, les gestes de soins (observation clinique, manipulation des malades, soins d'urgence), la prévention des risques (hygiène et sécurité des transports) et la communication avec les patients.
DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES	
Renouvellement de l'AFGSU2	Formation d'une journée destinée aux auxiliaires ambulanciers et ambulanciers DE devant renouveler leurs connaissances initiales acquises de moins de 4 ans lors de la délivrance d'une première AFGSU2 ou d'un précédent renouvellement de moins de 4 ans. Identifier une situation d'urgence à caractère médical, prendre en charge un patient seul ou en équipe, dans l'attente de l'arrivée d'une équipe médicale et participer à la préparation et la prise en charge d'une situation exceptionnelle.
Actes professionnels ambulanciers dans le cadre de l'AMU	Acquérir les nouvelles compétences pour des ambulanciers (CCA/DEA) diplômés avant 2023, afin d'effectuer des nouveaux actes professionnels dans le cadre de l'Aide Médicale d'Urgence, selon le cadre réglementaire, tout en effectuant un recueil et une transmission pertinente des données via une communication efficace. Formation intensive de 21h.
MANAGER SON ENTREPRISE	
Régulateur des transports sanitaires	Une formation de 35h pour optimiser la programmation et la régulation des transports sanitaires dans le respect des règles déontologiques et règlementaires de la profession. Destinée aux salariés souhaitant devenir régulateur ou se perfectionner, la formation est entièrement réalisée en distanciel en 10 demi-journées, une fois par semaine.
Diversification des compétences	Vous êtes Manager d'une entreprise de transport sanitaire et souhaitez développer des <b>activités complémentaires</b> ? AFTRAL vous propose des formations spécifiques : transport de personnes à mobilité réduite, taxi, transport de sang et d'organes, transport de voyageurs, etc.

# LES + DE L'IFA



- Proximité avec les entreprises de transport sanitaire
- Partenariat avec les fédérations professionnelles
- Environnement professionnel (salle de simulation, enseignants issus du métier)
- Pédagogie progressive et participative





« Le déplacement d'un patient est toujours une phase à risque imposant sa réalisation par des professionnels de santé spécialisés en transport sanitaire »



# **LES MÉTIERS**

#### **L'AMBULANCIER**

Véritable spécialiste en transport sanitaire, l'ambulancier est un professionnel de santé responsable des patients qu'il prend en charge et transporte.

Sens de l'adaptation, esprit d'initiative, technicité et professionnalisme caractérisent cet acteur incontournable de la chaîne de soins.

### L'AUXILIAIRE AMBULANCIER

Équipier de l'ambulancier, ce conducteur accompli, dispensateur des gestes d'urgence, apporte son aide à l'ambulancier dans toutes les prises en charge des patients en ambulance.

Il assure également la **conduite du véhicule** sanitaire léger.

## LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

- 3 ans de permis B
- Certificat médical d'aptitude et de vaccinations
- Réussite aux épreuves de sélection (Épreuve écrite et orale)\*
- Stage découverte (70h)\*

\*Ces modalités ne sont exigées que pour la formation au Diplôme d'État d'Ambulancier. Des dispenses sont possibles selon l'expérience professionnelle et le niveau d'études.

# **L'ALTERNANCE**

Le **Diplôme d'État d'Ambulancier** peut s'obtenir par la voie de l'alternance (apprentissage et professionnalisation). Ce dispostif associe la formation dispensée dans un IFA et l'acquisition d'un savoir-faire en entreprise. Au delà de l'expérience professionnelle acquise, l'alternance permet également une meilleure insertion dans un secteur en expansion.



IFA - Institut de Formation d'Ambulanciers



## Pierre RODRIGUES

« Grâce à la formation proposée par l'IFA, j'ai obtenu mon diplôme et réussi ma reconversion professionnelle. Aujourd'hui je reste passionné par mon métier! »



## Léa COLIN

« L'équipe pédagogique a été très à l'écoute tout au long de ma formation. J'ai aussi apprécié la qualité du matériel mis à disposition »



## **Farid BERKANI**

« En me formant en alternance j'ai été rémunéré pendant un an. Une fois diplômé, mon responsable m'a proposé de m'embaucher en CDI »

# Plus de 30 IFA en France pour vous former

# **COORDINATION NATIONALE**

Jean-François HUOT 06 47 69 09 07

# IFA ÎLE-DE-FRANCE

Eric BROSSIER eric.brossier@aftral.com 06 31 71 37 75

# IFA HAUTS DE FRANCE

Sylvie SPEURT

## **IFA NORMANDIE**

Pierre DURAND 06 88 09 81 95

## **IFA EST**

06 47 69 09 07

## **IFA OUEST**

thierry.evain@aftral.com 06 47 48 20 15

## **MAYOTTE**



## DROM

Jean-François HUOT jean-francois.huot@aftral.com 06 47 69 09 07

## **IFA AURA**

Philippe DERFEUIL philippe.derfeuil@aftral.com 07 78 90 06 84

# IFA OCCITANIE ET PYRÉNÉES

Sophie CANTALOUBE sophie.cantaloube@aftral.com 06 77 37 40 40







